

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 45

**LES REGISTRES PAROISSIAUX
de LATOUE
et LE COMPOIX de SEPX :**
**une énigme démographique
et toponymique**

par

**Guy-Pierre SOUVERVILLE
Yvonne DEPARIS**

Les registres paroissiaux de Latoue et l'hémorragie démographique de 1692/1694

En 1988, j'entreprenais une analyse de la répartition foncière à Sepx au XVIII^e siècle¹, par la lecture du livre terrier des archives communales. Au même moment, Yvonne Deparis dépouillait les registres paroissiaux de la paroisse de Latoue, en répertoriant tous les actes.

De ces documents contemporains confrontés, nous avons vu se dégager des particularités souvent inattendues et propres à une micro-région commingeoise qui s'inscrit dans un espace géographique limité par la ville de Saint-Martory, la rive gauche de la Garonne, et la petite rivière de la Noue.

Bien que l'essentiel de ces spécificités soit le fait de patronymes et toponymes insolites, c'est par les registres paroissiaux de Latoue et par la chronologie d'une mortalité ascendante que nous commencerons, phénomène d'une hémorragie démographique qui emporta plus du tiers de sa population en moins de trois ans :

- en 1691, le vicaire Carrère enregistre en tout et pour tout 8 sépultures à Latoue
- en 1692, elles atteignent le chiffre incroyable de 94
- et, de 1693 à l'été 1694, il en dénombrera 96 !

Alors qu'en 26 ans, la moyenne des décès n'avait pas atteint 10 personnes, c'est 190 paroissiens que la mort enlève en 30 mois...

La première réaction, au vu de ces chiffres, serait d'attribuer à l'offensive d'une maladie contagieuse - pourquoi pas la pire - la mortalité de 1692/1694 relevée à Latoue.

Il faut moduler cette explication facile et bien trop courte, et pour cela se souvenir de l'état de précarité des campagnes françaises, dans la dernière décennie du XVIII^e siècle. Il y eut la micro-glaciation dont il a été beaucoup parlé, les sécheresses qui suivirent, de là de maigres récoltes successives, leur insuffisance provoquant disettes et famines. Bien évidemment, les carences alimentaires et la malnutrition ont la maladie pour corollaire : pour développer et propager des germes infectieux, il n'y a meilleur vecteur que des individus affaiblis. La maladie conduisant à la mort est peut-être générée par des facteurs pathogènes, mais c'est la crise de subsistances qui a favorisé l'épidémie et préparé le terrain.

Puis en 1695, la mortalité chute brutalement ; les paroissiens les plus faibles ayant disparu, elle n'atteint plus que les tranches d'âge les plus exposées : les enfants et les vieillards.

Malgré la remontée des naissances, il ne faudra pas moins d'un quart de siècle pour qu'à Latoue, le nombre cumulé des naissances rejoigne celui des décès. Il le dépasse même légèrement en 1718.

Donc, les vraies causes de cet effondrement démographique sont de nature économique : baisse successive du produit brut, déclin de toutes les ressources et découragement d'hommes sous-alimentés incapables de réagir. L'inflation fiscale d'un impôt décuplé, fort mal venu, va parachever l'apocalyptique situation matérielle du monde rural.

Et pourtant, nos documents en main, nous aurons raison de ne pas complètement sombrer dans le pessimisme - du moins pour ce qui concerne Latoue, communauté qui, apparemment, se tira bien mieux d'affaire que maints villages du Rouergue, des Causses ou

¹ G.P. SOUVERVILLE : *Le village de Sepx* in revue "Bonfont" 1989.

des Cévennes où l'on vit, dit-on, "... des habitants semblables à des esquelettes et d'espectres quitter leurs villages maudits..."²

Naissances et mariages

En effet, même au plus fort de la crise, le curé de Latoue ne traverse jamais une année sans baptême, ce qui est fort heureux puisque sous l'Ancien Régime, l'équilibre démographique n'arrive à se maintenir que par des naissances nombreuses et régulières. Les statistiques nous donnent une moyenne de 4 enfants par couple. Or, 2 seulement arrivent à l'âge adulte, les autres disparaissant prématurément :

- 1 avant l'âge d'un an :
mortalité endogène : malformations congénitales, problèmes obstétricaux, etc
- 1 avant l'âge de 10 ans :
mortalité exogène : carences alimentaires, maladies infectieuses, etc...

A Latoue, les enfants représentent la tranche d'âge qui paie le plus lourd tribut, lors du fléau de 1692/1694. On y verra que l'âge de 10 ans est effectivement un cap, puisque c'est entre cette année-là et la naissance, que la mort frappe surtout.

Le combat de Latoue

A l'inverse de ce qui a été constaté dans le nord du Languedoc après la crise de 1694, il n'y eut pas d'exode à Latoue. Cette crise semble même y avoir provoqué une stimulation des naissances.

En effet, de 1691 à 1718 le baptême fut donné à 447 enfants, alors que l'on enregistrait 427 sépultures. Le combat tournait à l'avantage des vivants !... Comment expliquer un tel sursaut ?

Aux lendemains de la saignée démographique, les rescapés des années noires se marient - parfois très jeunes- et, ce cortège nuptial des cadets est suivi des remariages des veuves et des veufs, mariages souvent "arrangés". L'on y voit le beau-frère ou la belle-sœur célibataire prendre la place encore chaude de l'époux ou de l'épouse disparus : préservation du patrimoine familial oblige !

L'amorce de cette "relance matrimoniale" aboutit à la résurrection du village exsangue et se traduit par le grand nombre des baptêmes qui suivirent :

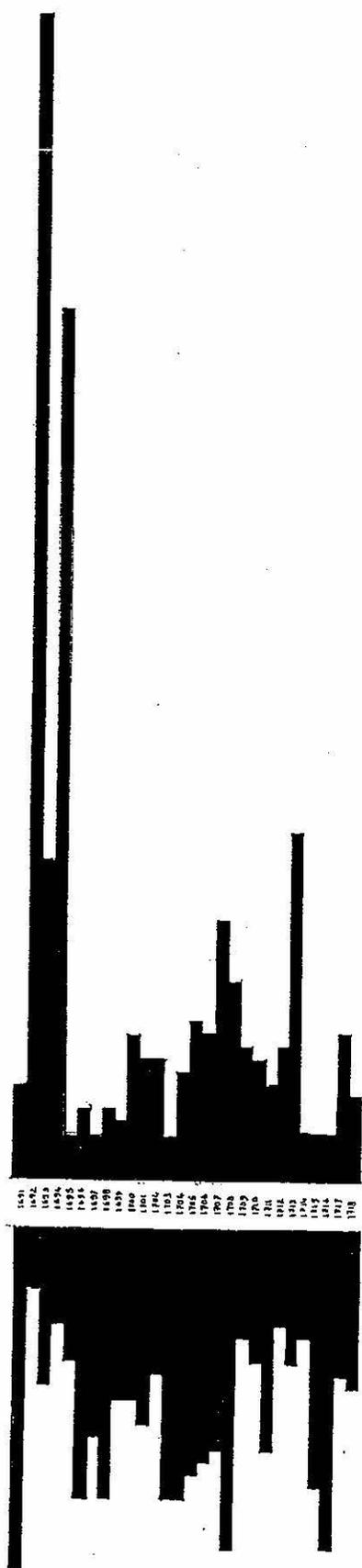
- 22 en 1696
- 17 en 1697
- 22 en 1698

Quant aux mariages célébrés, il y en eut 24 durant cette période (8 par an, alors que la moyenne générale était de 4).

Tout ceci dans un village qui avait perdu 40 % de ses forces les plus vives ! De telle sorte qu'en 1718, l'équilibre démographique retrouvé, mariages et naissances revinrent aux normes d'antan (bien que l'espérance de vie n'excédât pas l'âge de 35 ans).

² Emmanuel LE ROY-LADURIE : *Les Paysans de Languedoc*. Flammarion 1969.

Naissances et Décès à Latoue
de 1691 à 1718



Décès

Naissances

Quels ressorts, quelles motivations conscientes ou inconscientes avaient bien pu soutenir les hommes et les femmes de la communauté de Latoue, dont le meilleur s'en était allé, en moins de trois ans, au plus profond de Sainte-Radegonde et de Saint-Sernin ?

Ardeur nouvelle de quadragénaires unis à de presque adolescentes ?

Multiplication des naissances, défi lancé à la mort par une descendance trop nombreuse pour que ses bras puissent toute la faucher ?

La mort et ses choix

Vers qui la mort tourna-t-elle ses préférences et à quel moment frappa-t-elle le plus ? De 1691 à 1697, on avait enregistré 212 décès, soit 159 adultes et 53 enfants.

La mortalité infantile est sensiblement égale pour les deux sexes :

- filles = 27
- garçons = 26

Le nombre de femmes décédées est donc de 110.

Le nombre d'hommes seulement de 49.

Nouvelle interrogation au constat de cette triste et écrasante majorité. Accouchements difficiles ? Nous sommes au taux de naissances le plus faible !

Mieux vaut revenir aux conséquences des carences alimentaires. On relèvera qu'au pire de la crise (1692/1694), c'est en hiver que la mortalité décroît. Cette saison est encore proche de la récolte, surtout celle des précieuses châtaignes, le pain du paysan ! Au printemps et au début de l'été la courbe remonte, c'est le moment où toutes les réserves sont épuisées, où la terre n'a plus rien à offrir¹. La sous-alimentation frappe les jeunes femmes, celles qui allaitent ou qui se privent pour leurs plus jeunes enfants, ce qui les rend, à l'évidence bien plus vulnérables que leurs compagnons.

Les pénuries de la fin du XVIII^e siècle : accident ou régulation ?

Voici donc, en résumé, ce que rapportent et ce que laissent deviner les registres paroissiaux de Latoue. Ces registres ont le mérite de remonter au XVIII^e siècle, ce qui, malheureusement n'est pas le privilège de toutes les paroisses de Comminges.

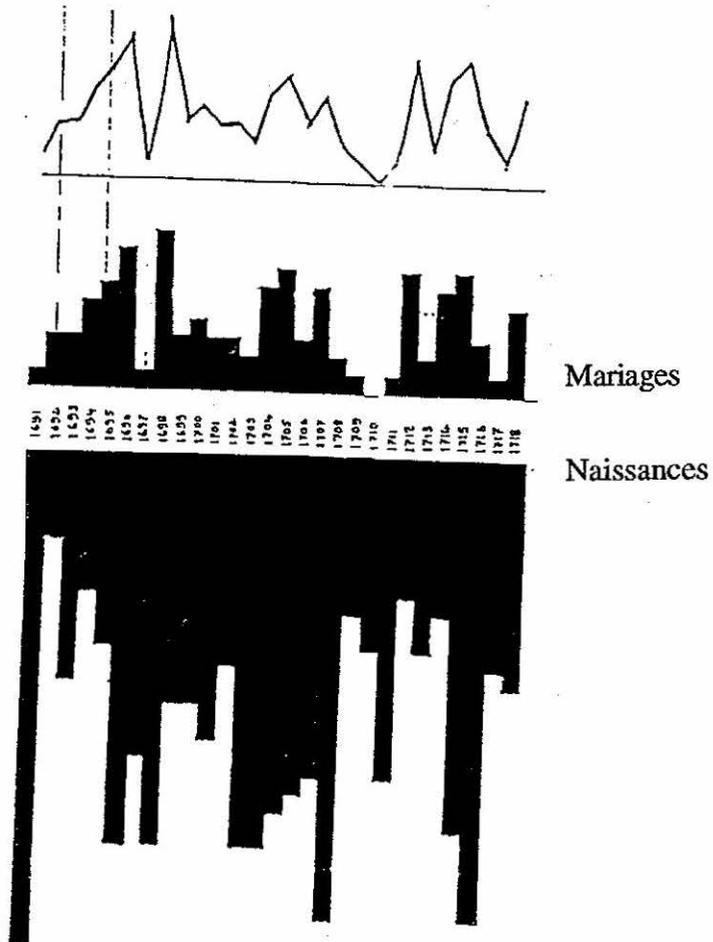
René Souriac a dépouillé ces mêmes documents dans plusieurs villages du canton de L'Isle-en-Dodon. Il a observé le même effondrement démographique à cette période, notamment à Puymaurin.

Les disettes et famines du XVIII^e siècle² sont presque toujours attribuées à l'aberrante fiscalité de Louis XIV conjuguée aux dérèglements climatiques. Or, dans tout cela, Emmanuel Le Roy-Ladurie ne veut voir qu'un reflux, un "ajustement social" brutal, faisant suite à une conjoncture d'essor démographique qui s'inverse :

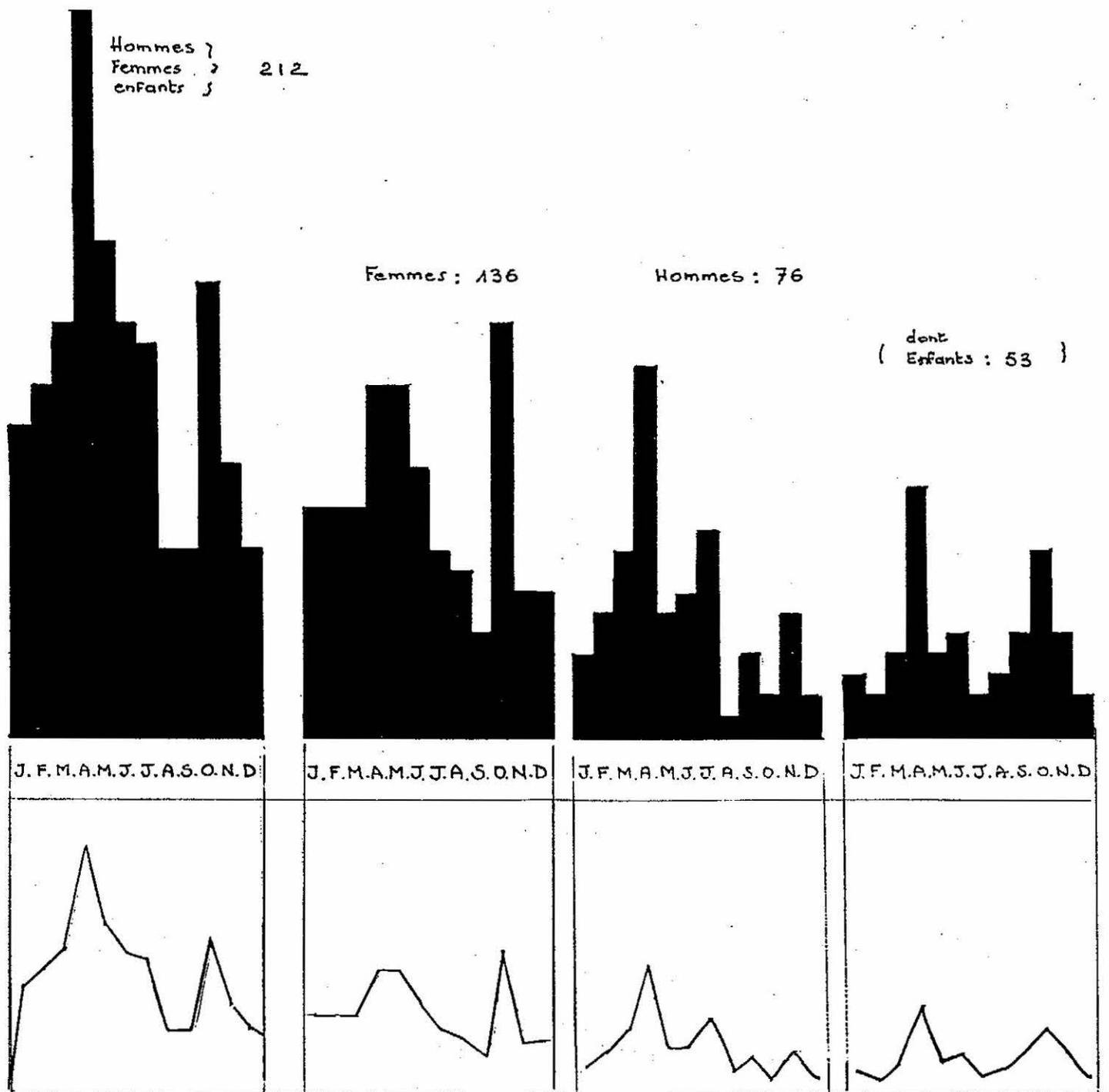
¹ Fernand BRAUDEL : *L'identité de la France*. Arthaud 1986 : "... à Aurillac le 20 juin 1691 - nous sommes à la soudure des récoltes - les paysans ont entièrement consommé le peu de grain récolté l'année dernière...".

² Lettre du curé de Tulle (11 décembre 1692) "... il n'y a pas six familles à dix lieues à la ronde qui aient mangé du pain. La gelée a emporté leurs raves et ils n'ont aucune denrée. Si on ne secourt pas le peuple, il en périra les deux tiers...".

Mariages et naissances à Latoue de 1691 à 1718



La mortalité à Latoue
selon les mois de l'année
(1691-1697)



Hommes
et
Femmes

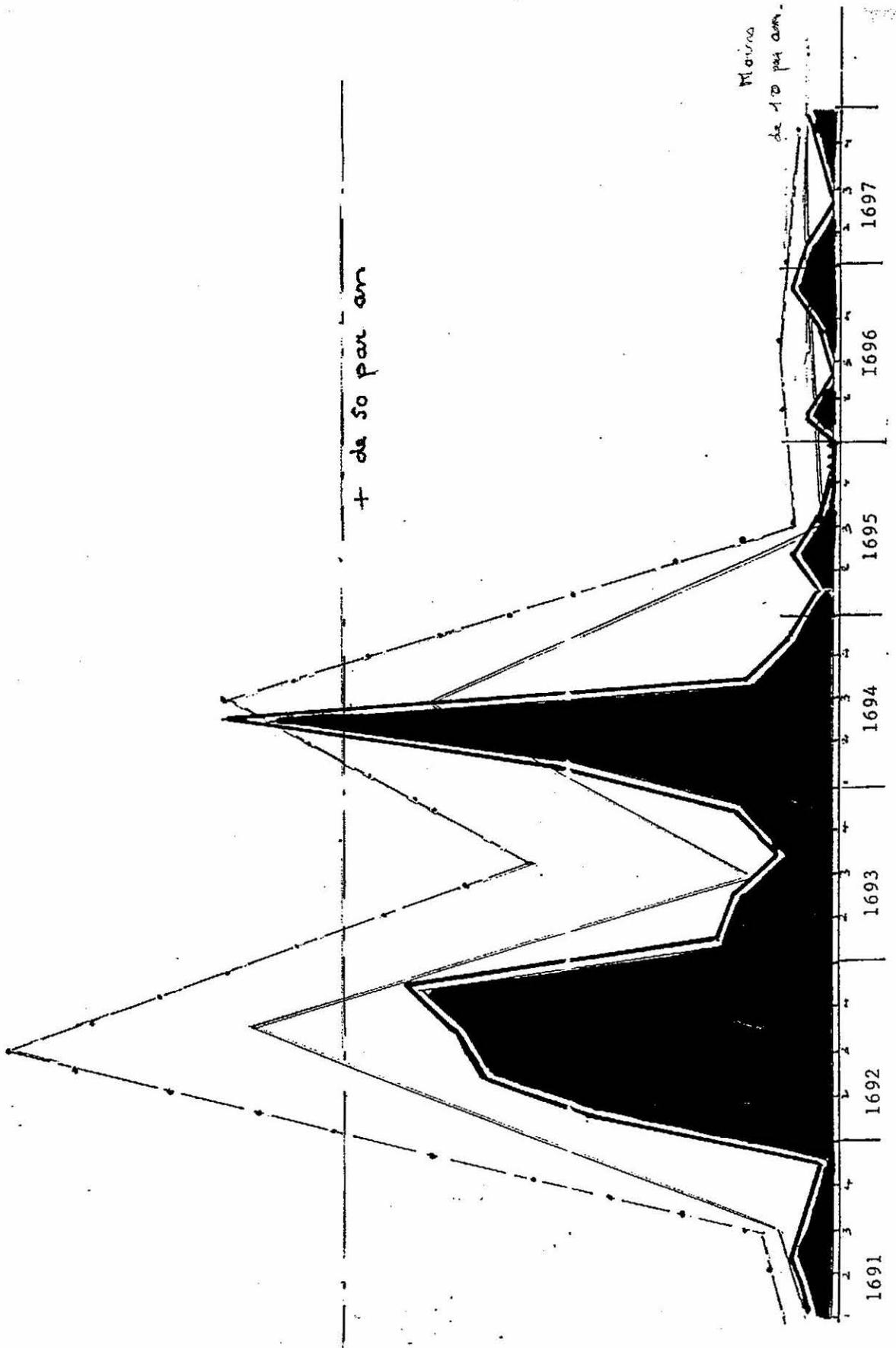
Femmes
seulement

Hommes
seulement

Enfants des
deux sexes

La mortalité à Latoue (1691-1697)

- a) trimestriellement : H + F (en noir)
- b) annuellement : H _____
F - - - - -



"... A la réduction du produit brut, à son retour au statu-quo séculaire, la société riposte par les solutions les plus frustes ; elle réduit le nombre de bouches à nourrir, des bras à employer ; elle s'ampute elle-même, sans anesthésie d'une fraction de ses effectifs humains..."³.

A Sepx et Latoue, des toponymes et patronymes "barbares"

Nous passerons sans difficulté de Latoue à Sepx et des registres paroissiaux au cadastre terrier de ce village, puisque les "forains" de Latoue y sont répertoriés (séparément cependant d'avec les habitants du hameau de Gariscan)⁴ pour 151 articles possédés. Le nombre de feux allumants étant de 110 à Latoue et de 105 à Sepx, très empiriquement, nous pouvons attribuer quelque 500 habitants à chacune de ces deux communautés.

Mais voici que le nom des bien-tenants de Sepx, Latoue, Castillon, Proupiary ou Landorthe pose problème.

Un problème que M. Foucher, se référant à une communication du regretté Général Henri Ménard⁵ a soulevé, et c'est ainsi que nous nous sommes aperçus de l'étrangeté de patronymes inconnus en Nébouzan que nous n'avions pas relevée, lors de l'analyse du terrier de Sepx.

Comme le dit Monsieur Fouché, ces patronymes n'ont absolument rien de gascon, leur origine poitevine ou saintongeaise ne laisse aucun doute.

De plus, une partie d'entr'eux devient toponyme sur le compoix et, précédé de l'article "les", désigne des habitats périphériques au village, hameaux ayant chacun leur source à proximité.

Ainsi :

les Rubeaux
 les Marssaux
 les Grassaud
 les Balataux
 les Guiraud
 Labeau (Labo)

Ces écarts sont-ils d'anciennes gavacheries ?

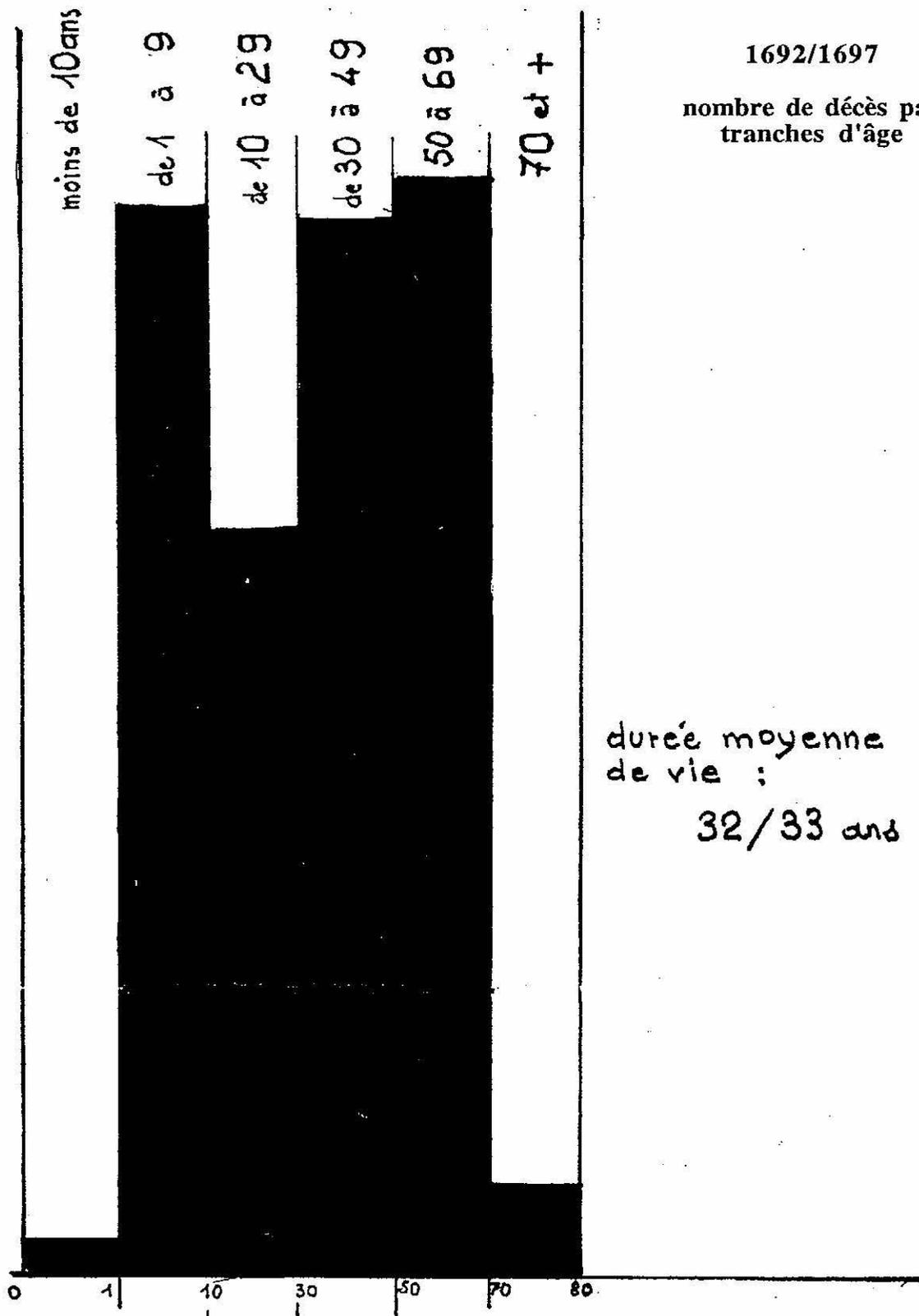
En tous cas, la fracture était certaine d'avec le centre de la communauté originelle.

Si l'immigration ne laisse aucun doute, une question capitale demeure posée : à quelle date ces saintongesais ou poitevins qui s'ignorent, vinrent-ils s'installer sur les maigres collines du Bourjac occidental ?

³ Emmanuel LE ROY-LADURIE, *op. cit.*

⁴ Ceci ne peut surprendre : le village de Latoue était dans l'élection de Comminges alors que Gariscan constituait une communauté séparée rattachée au pays de Nébouzan.

⁵ Général Henri MÉNARD : *Poitevins et Saintongesais en Couserans*. Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences et des Lettres 1982.



Mais peut-on fournir à cette question une réponse précise ? Ces courants d'immigration ne furent pas forcément liés, mais espacés, fluctuant dans le temps selon l'évolution d'impératifs démographiques : la Gascogne accueillant ces colons qui remontaient le fleuve à diverses périodes, lorsque le repeuplement des tenures abandonnées le permettait ou l'exigeait.

Les prétextes ne manquent pas, on peut même remonter à la fondation des sauvetés médiévales, sans oublier la peste de 1348 (parlant de Liéoux, village voisin, le pouillé de 1387⁶ porte "Locus de Levibus est et fuit a longo tempore desertus...").

Non loin, à Lodes, la communauté disparue de Guittet, toponyme inconnu en Gascogne, est très répandu sur la rive droite de la Gironde. Comme nous trouvons "les Audureau", "les Rousseau", on peut imaginer "les Guittet"⁷.

Au XVII^e siècle, date de la confection du terrier de Sepx, ces frérèches d'anciens immigrants sont installées depuis très longtemps, la dimension de leurs tenures est là pour l'attester.

D'ailleurs, bien que parlant d'un village du Couserans, Froidour ne dit-il pas en 1667 "... qu'il y a 250 ou 300 ans les gens du païs de Xaintonge y ont fait une petite colonie..." ?

Donc, ces mouvements ne sont pas isolés. Parmi les diverses hypothèses on pourrait aussi penser à l'abbé de Bonnefont, seigneur de Sepx, très bien placé pour être le responsable désigné de la venue et installation des tenanciers sur ses terres nobles ou roturières, laissées à l'abandon pour des raisons à établir...

Attendons d'en avoir la preuve. En tout cas, les "gavacheries"⁸ ne sont certes pas un mythe. En amont de Sepx, non loin de Landorthe, sur le territoire de Saint-Gaudens, les GAVASTOUS sont là pour nous le rappeler.

Mais revenons-en au livre terrier de Sepx.

Le cadastre écrit a malheureusement été amputé de quelques feuillets, y compris des procès-verbaux qui nous auraient donné la date exacte de sa confection (fin XVII^eme). Il n'y manque qu'un seul nom, celui du premier bien-tenant, répertorié pour un arpent et demi.

Nous dénombrerons 183 tenures ainsi réparties :

- biens ruraux des "laboureurs"
 - biens ruraux des "prétendus nobles"
 - terre sans propriétaire et communauté
- (les biens nobles de l'abbaye de Bonnefont échappent au livre terrier)⁹.

⁶ Abbé CORRAZE : *Un pouillé commingeois du XIV^e siècle*. Bulletin philologique et historique 1936.

⁷ M.-F. PUISSÉGUR-MORA : *A Lodes, Guittet reste une énigme*. "Nébouzan" 1992.

⁸ Edmond BABIN : *Gavaches et gavacheries*. Revue du Bas-Poitou 1967.

⁹ Les biens nobles de Bonnefont se trouvaient peut-être dans les premières pages manquantes du terrier. Les pages des biens nobles vendus lors de la vente des biens nationaux furent aussi arrachées du compoix de Larroque (biens des Sabran immigrés). A Boudrac, bien que non soumises à la taille, les possessions de Malte sont couchées sur le terrier.

Les possessions roturières des nobles soumises à l'allivrement couvrent 205 ha 25 a.

Les parcelles foraines (habitants des villages voisins) : 177 ha 24 a. Les biens de la communauté : 5 ha. Soit un total de 387 ha 49 a (qui échappent aux biens-tenants de Sepx).

Ceux-ci n'entrent dans la répartition générale que pour 590 ha 20 ca. C'est-à-dire que si l'on prend en compte les biens nobles, les "laboureurs" sont nettement minoritaires dans la maîtrise de l'espace rural.

Au total, le terrier soumet à l'allivrement 977 ha 69 ca. Le reste du territoire (300 à 400 ha), c'est la réserve seigneuriale de l'abbé de Bonnefont, terres, forêts et métairies¹⁰.

Le Nain :
 Famille de paysans



Au XVII^e siècle, la France est une nation de paysans.

R. Mandrou rappelle que les toiles de Le Nain trahissent les carences en vitamines et protéines responsables des malformations du squelette et de déficiences physiologiques généralisées.

Tout comme elles révèlent cette forte natalité qui compense la mortalité infantile.

¹⁰ Le village qui a conservé ses mêmes "confronts permanents" couvre aujourd'hui plus de 1500 hectares.

Donc, que leurs possessions soient nobles ou roturières, les nobles locaux ou forains sont apanagés du meilleur, avec des domaines qui rassemblent des parcelles de 45 à 75 ares et des tenures d'une cinquantaine d'hectares.

Quant aux habitants-laboureurs (à l'exception de quelques marchands ou chirurgiens), la moyenne superficielle de leur tenure dépasse à peine les 5 hectares.

Dans l'ordre croissant, possèdent :

- moins d'un hectare : 26 % des tenanciers
- de 1 à 2 hectares¹¹ : 26 % des tenanciers
- de 2 à 5 hectares : 23 % des tenanciers
- de 5 à 9 hectares : 13 % des tenanciers
- plus de 9 hectares : 12% des tenanciers

Dans le morcellement du parcellaire, la contenance des articles se présente comme suit:

- parcelles de moins de 20 ares : 12 %
- parcelles de 20 à 35 ares : 45 % (1 journal environ)
- parcelles de 35 à 45 ares : 14%
- parcelles de plus de 45 ares : 29 %.

Le tableau annexe rassemble les divers possédants par patronyme avec, pour chacun, la décomposition à l'échelle des espaces respectivement détenus. Les métairies (bordes) n'ont pas toutes été indiquées mais la qualité et le métier du possédant permettent de la supposer¹².

Dans les terriers du Nébouzan ou du Comminges occidental¹³, nous n'avons jamais vu se bousculer semblable cohorte de nobles et bourgeois anoblis, l'aliénation des biens de l'abbaye de Bonnefont n'y est pas étrangère (on sait par exemple que les Gestas avaient acquis la grange de la Borie¹⁴). Avec eux nous trouvons les Latour, Mansencom, La Mothe, d'Irène, Saint-Gemme, Montpezat, et "de" Cazessus.

Mais sur les 105 feux allumants de Sepx, 98 sont habités par les laboureurs et brassiers, la seule capitalisation accessible à la paysannerie dépouillée de sa terre, c'est comme on le voit, la capitalisation démographique, richesse énergétique vouée à une dévaluation inexorable et continue.

¹¹ C'est-à-dire que 56 % des biens-tenants ont moins de 2 hectares : gageons que ce sont les mêmes qui "font valoir" les bordes des nobles et de l'abbaye de Bonnefont.

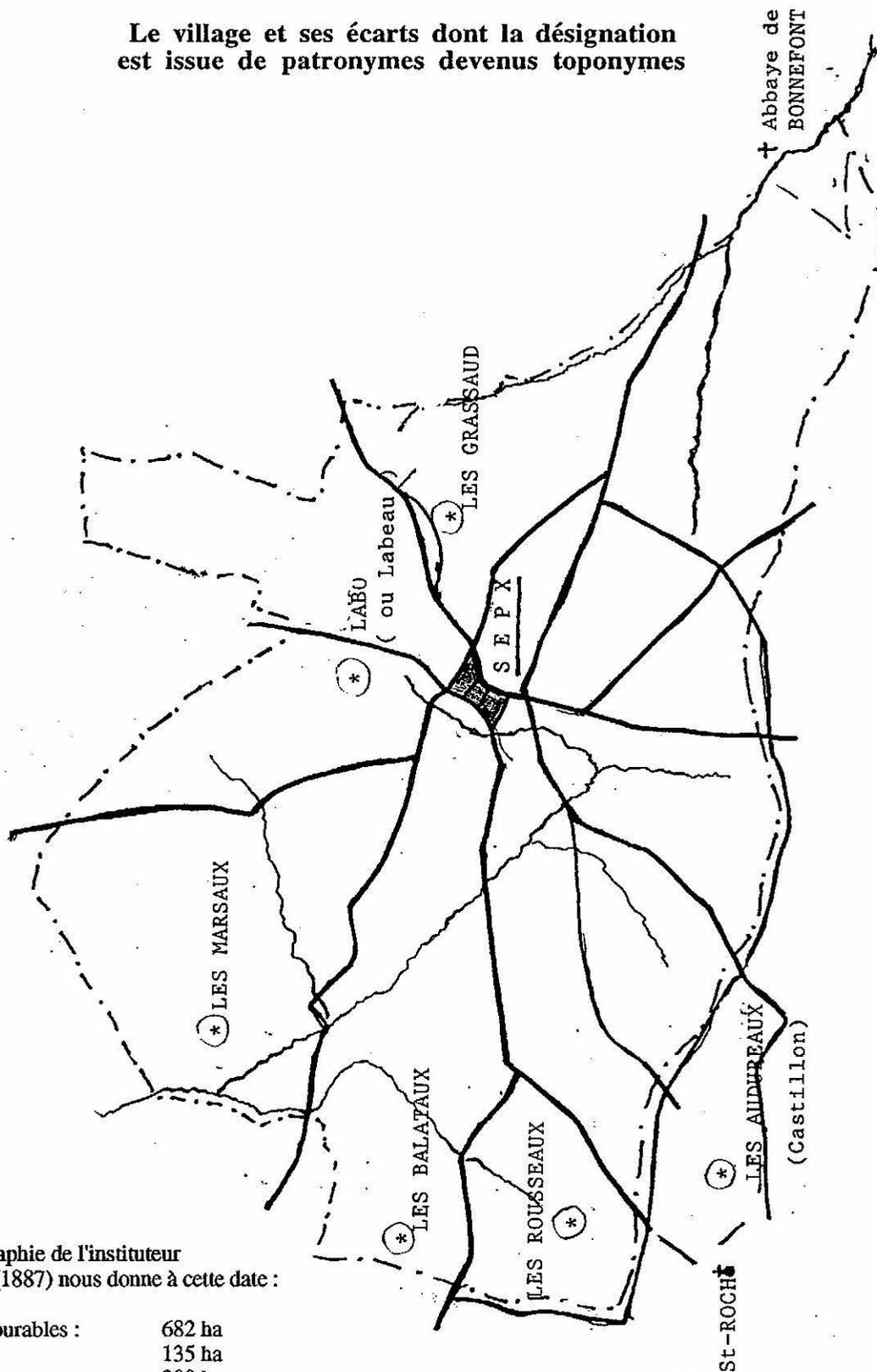
¹² C'est le cas des marchands.

¹³ On s'y contente la plupart du temps d'une seule métairie seigneuriale (pas toujours !). Les mieux possessionnés des bien-tenants, issus des plus anciennes familles ont capitalisé, après la réussite d'un rejeton notaire, chirurgien ou praticien. La part de la communauté y est sans comparaison avec Sepx, jusqu'au décuple !

¹⁴ La famille de Gestas avait acheté la grange de Lias. "La Borie" terme tardif (borie = métairie) est sur le même territoire qui avait fait partie des premières donations à l'abbaye. Nous ajoutons ici, puisque l'information concerne tout ce qui touche le terrier, que l'arpent de Sepx contenait 1 ha 14. On le divisait en places de 7 à 13, 16 places faisant l'arpent. La place équivaut ici à 1/4 de journal (mesure de Saint-Plancard). Bien qu'elles revêtent des désignations différentes, on retrouve toujours les mêmes mesures qui dérivent de la perche carrée de 14 pans : 1152 pour l'arpent, 576 pour l'arpent-séterée. La place appelée souvent mesure vaut encore une demi-pugnère ou 4 boisseaux dans l'aval du pays (Plaisance-du-Touch, par exemple).

Le territoire de la Communauté de SEPX

Le village et ses écartes dont la désignation est issue de patronymes devenus toponymes

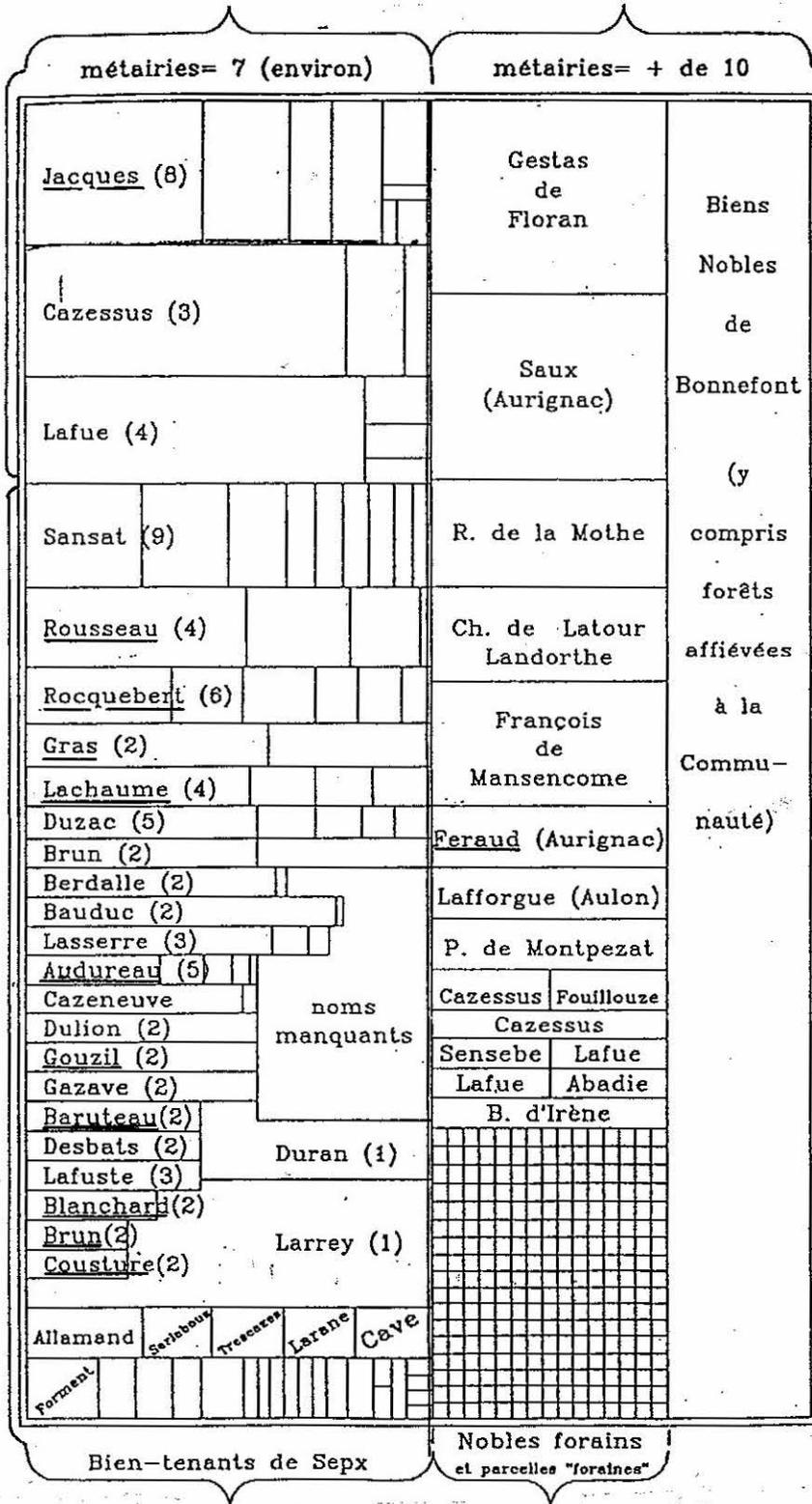


La monographie de l'instituteur FONTAN (1887) nous donne à cette date :

- terres labourables :	682 ha
- prairies :	135 ha
- bois :	200 ha
- vignes :	60 ha
- incultes :	112 ha
- divers :	7 ha

Total 1196 ha

Répartition foncière du territoire de Sepx au XVIIème siècle
 Classement d'après patronymes répétitifs¹



□ = 1ha.

¹ Les patronymes dont l'origine gasconne est à répéter ont été soulignés.